



UFM
Union Française Pour
la Musicothérapie

Journée d'Etude Nationale

Union Française pour la Musicothérapie
Vendredi 13 février 2026, Université de Bourgogne Europe

L'ÉVALUATION EN MUSICOTHÉRAPIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

AVEC

Le Professeur Emérite Edith Lecourt, Le Professeur Hervé Platel , Amélia Olfied, Iseline Peyre, Mikael Genguelou, Célia Pujol, Mathilde Chagneau, Patrick Berthelon, Docteur Nicole Duperret, Docteur Christine Pommier, Stéphane Scotto di Rinaldi, Aude Menteaux, Angélique Gonzales, Jenny Diouf Lewis, Lise Henry, Julie de Stoutz.

Association Française de
MUSICOTHÉRAPIE

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DES
MUSICOTHÉRAPEUTES

sfm Société Française
de Musicothérapie



Présentation de l'évènement

La première Journée d'Étude de l'Union Française pour la Musicothérapie (UFM) aura lieu le **13 février 2026 à l'Université Bourgogne Europe**. Consacrée à l'évaluation en musicothérapie, elle réunira chercheurs, cliniciens et acteurs institutionnels autour d'un enjeu central : démontrer la pertinence, l'efficacité et la rigueur de cette pratique de soin.

L'évènement vise à :

- mettre en perspective les apports de la recherche (neurosciences, psychologie, clinique) ;
- présenter les outils français et internationaux d'évaluation ;
- clarifier les critères professionnels permettant de définir la musicothérapie d'aujourd'hui ;
- renforcer la crédibilité de la discipline auprès des prescripteurs et décideurs de santé.

Avec un programme structuré en symposiums et tables rondes, cette journée constitue un moment clé pour la reconnaissance et la structuration du métier, et une opportunité pour nos partenaires de s'associer à un événement national porteur de sens, d'innovation et d'impact dans le champ du soin.

Argumentaire de la journée d'étude

Évaluer une pratique, c'est garantir sa pertinence, mesurer son efficacité et favoriser son amélioration continue. En musicothérapie, cette démarche s'est amorcée dès les années 1970 avec les travaux de Jacqueline Verdeau-Paillès, puis enrichie par les recherches en psychologie et, à partir des années 1990, par les neurosciences, qui ont mis en lumière les effets de la musique sur le cerveau.

Plusieurs enjeux s'imposent aujourd'hui : qu'évalue-t-on en musicothérapie ? Avec quels outils ? Quand et comment évaluer ? Comment articuler les intérêts et enjeux de l'évaluation pour le musicothérapeute, pour le patient, pour les prescripteurs ? Dans le processus musicothérapeutique, la musique n'est pas une fin en soi mais un médium relationnel. Le rôle du musicothérapeute — à la fois musicien et thérapeute — est central : il utilise la musique de façon intentionnelle dans une relation thérapeutique individualisée. Dès lors, évaluer les seuls effets de la musique ne suffit pas : l'évaluation de la qualité de l'alliance thérapeutique devient également essentielle pour garantir la pertinence du processus.

Il convient aussi de distinguer l'évaluation en recherche - fondée sur des protocoles scientifiques - et l'évaluation en pratique clinique - ancrée dans le soin au quotidien du musicothérapeute. Bien qu'elles aient des temporalités et des finalités différentes, ces deux approches doivent se nourrir mutuellement pour faire progresser la discipline. Le défi est d'adapter les méthodes de recherche aux contraintes cliniques, tout en rendant la pratique suffisamment rigoureuse pour alimenter la recherche.

Enfin, l'évaluation en musicothérapie sert avant tout le patient, en objectivant son évolution et en ajustant le soin pour améliorer sa qualité de vie. Mais elle répond aussi à des enjeux institutionnels, économiques et de reconnaissance professionnelle, dans un contexte où la musicothérapie reste non réglementée.

L'évaluation pourrait-elle, au-delà de la mesure de l'efficacité, ouvrir la voie à une nouvelle définition de la musicothérapie et du rôle du musicothérapeute ?

Programme de la Journée d'Etude

8h45-9h00 – Discours d'ouverture

9h00 – 10h30 – Symposium 1

Évaluations en musicothérapie : repères, outils et enjeux cliniques

Modération : [Aude Menteaux](#)

- De l'évaluation initiale au cadrage thérapeutique : perspectives historiques - **Amélia Oldfield et le Professeur émérite Edith Lecourt**
- Panorama des outils français et internationaux - **Célia Pujol**
- Enjeux contemporains : parcours de soin, documentation clinique, articulation pluridisciplinaire - **Patrick Berthelon**

11h00 – 12h30 – Symposium 2

Mise en perspective : effets de la musique et alliance thérapeutique

Modération : [Justine Niekrasz](#)

- Apports des neurosciences dans l'évaluation des effets de la musique - **Professeur Hervé Platel**
- Évaluation de l'alliance thérapeutique dans le soin à médiation - **Mathilde Chagneau**
- Des effets de la musique à la relation thérapeutique - **Iseline Peyre**

12h30 – 14h00 – Pause déjeuner

14h00 – 15h30 – Table ronde

Chercheur, prescripteur, clinicien : l'évaluation au cœur du travail pluridisciplinaire

Modération : [Lise Henry](#)

Regards croisés sur les méthodes, les outils et les critères d'évaluation utilisés dans différents champs professionnels, et leur articulation au service du patient.

Docteur Christine Pommier, Stéphane Scotto di Rinaldi, Aude Menteaux, Angélique Gonzales, Jenny Diouf Lewis.

15h45 – 17h00 – Table ronde de conclusion

Enjeux et perspectives : vers une nouvelle définition de la musicothérapie

Modération : [Mikael Genguelou](#)

Réflexion finale sur la manière dont l'évaluation permet de clarifier les pratiques, d'asseoir l'identité du métier et de renforcer sa reconnaissance dans le système de soins.

Nicole Duperret, Julie de Stoutz, Patrick Berthelon, Lise Henry, Aude Menteaux, Amélia Oldfield.

L'UNION FRANCAISE POUR LA MUSICOTHERAPIE

L'Union Française pour la Musicothérapie (UFM) réunit les trois organisations représentatives de la discipline en France : la Société Française de Musicothérapie (SFM), la Fédération Française des Musicothérapeutes (FFM), et l'Association Française de Musicothérapie (AFM).

Cette union vise à coordonner les actions professionnelles, renforcer la visibilité de la musicothérapie et porter une voix unifiée.

Ses missions : promouvoir une pratique fondée sur des bases scientifiques et cliniques, soutenir la structuration du métier et représenter la profession auprès des institutions.

L'UFM organise des actions communes (journées d'étude, publications, travaux de recherche) au service du développement de la musicothérapie en France.

CONTACT

Pour toute proposition de soutien ou pour échanger sur les modalités de partenariat :



contact@ufm-musicotherapie.fr



<https://www.musicotherapeutes.fr/ufm/>